

N° DE SITE

22

01

17

175

VVV

AH

Dépt.

Arrdt

Canton

Commune

Site

DÉPARTEMENT : COTES DU NORD

COMMUNE : PLEDELIAC

LIEU-DIT : LA HUNAUDAIE 1978

DIRECTION DES ANTIQUITÉS DE BRETAGNE

445

CHATEAU DE LA HUNAUDAYE (22 Plédéliac)
Dégagement de maçonneries
Compte rendu d'activités (année 1978).

I - Situation géographique.

Le château de la Hunaudaye se trouve à dix kilomètres au Sud-Ouest de Plancoët, à deux kilomètres de la rive gauche de l'Arguenon. Non loin passait la voie romaine de Corseul à Lamballe.

Sa situation géographique, les alliances contractées et les hautes fonctions occupées par certains de ses possesseurs auprès des ducs de Bretagne puis des rois de France ont fait que ce point d'appui ducal au flanc du comté de Penthhièvre, puis français en Bretagne, rasé une seule fois au cours de la guerre de succession, a échappé ensuite aux démantèlements qui ont frappé nombre de châteaux bretons sous Henri IV et Louis XIII. Incendié en 1793 alors que son propriétaire s'était rallié à la République, le château servit ensuite de carrière de pierres pour les propriétaires et la population des environs.

II - Le Site.

La forteresse est construite dans un site marécageux au point de convergence de deux thalwegs orientés Nord-Ouest et Sud par rapport au château. De là part une vallée orientée grossièrement Est-Ouest occupée par un ruisseau affluent de l'Arguenon. (cl. 1 pl. 1).

La construction qui se présente actuellement comme un pentagone irrégulier doté d'une tour à chaque angle occupe l'extrémité de l'interfluve ouest. Une large douve bordée d'une enceinte de terre extérieure (1) l'entoure.

Les récents travaux de recreusement des douves ont permis de voir que les bases des courtines et des tours à l'Ouest et à l'Est reposent sur les schistes briovériens en place.

L'eau des thalwegs alimentait les douves. Un étang séparé de l'enceinte extérieure par la route occupe le fond du thalweg sud. A l'amorce de ce dernier existe

(1) - Celle-ci a été modifiée en volume à l'Ouest et au Sud-Est par l'ajout de déblais provenant du château.

encore une fontaine close : la "fontaine du Mail" (1)

III - Les Travaux.

Une série d'opérations de dégagement des ruines a été entamée au lendemain de l'acquisition du château par l'Etat en 1930. (2)

Au cours de celles-ci la totalité des éboulis provenant de l'effondrement des étages a été évacuée hors du château et dispersée.

La dernière campagne de dégagement a permis de dresser en 1964 un plan des murs affleurant légèrement au-dessous du niveau du dallage de la cour.

Les travaux de 1978 ont intéressé une bande
de terrain

large de 15 m. parallèle à la courtine Est.
Trois raisons principales ont présidé à ce choix :

- Le démarrage rapide des travaux d'aménagement prévus dans cette partie du château (installations sanitaires, passerelle d'accès à la tour Sud-Est).

- La fragilité du sol non pavé et des crêtes de murs exposés au passage de visiteurs de plus en plus nombreux.

- La possibilité d'obtenir une coupe Nord-Sud du terrain occupé par le château actuel qui s'appuie sur des constructions plus anciennes.

En fonction des objectifs fixés : retrouver les fondations et la destination originale des murs précédemment découverts, la partie Est du château posait les problèmes suivants :

- nature des murs affleurant le sol et de la zone accidentée située au point le plus bas de la cour.

- existence et limites de fortifications plus anciennes.

- rapports entre les tours Sud-Est et Nord-Est^(d'après p. 17) et ces fortifications, et nature de l'accès à ces tours.

- nature de l'espace entre la tour Nord-Est et les caves.

(1) - Cette fontaine se présente sous la forme d'un cube de 1,10 m. d'arête environ, constitué de dalles de granit parfaitement appareillées pour assurer une complète étanchéité. Deux dalles sont actuellement brisées.

(2) - Château classé Monument Historique par décret du 18 février 1922 enceinte extérieure classée le 27 novembre 1930. Ensemble acheté par l'Etat le 26 décembre 1930.

Pour tenter de les résoudre, quatre secteurs ont été ouverts :

- Au Sud : (secteur I) : Au pied de la tour Sud-Est entre la façade actuelle et un mur large de 2,15 m. au sommet, orienté grossièrement Est-Ouest situé entre les bases Nord des tours Sud-Est et Sud-Ouest.

- Au Centre (secteur II) : Dans une partie correspondant à la cour : De part et d'autre d'un mur (mur 7) large de 1,12 à 1,15 m., orienté à 11° Ouest et formant angle avec le précédent. Ce mur prolongé par une banquette (7B) jusqu'à l'entrée de la tour Nord-Est traverse un massif de maçonnerie perturbé, où pousse un frêne âgé d'environ deux siècles. (cl. 11 pl. 9 et cl. 14 pl. 10).

- Au Nord (secteur III et IV) : au-delà de la cour : - L'espace entre les caves et la tour Nord-Est limité au Sud par un parement de schiste et granit formant soutienement de la cour (secteur IV).

IV - Méthode.

1) - repérage.

Un axe Nord-Sud traversant le château a servi de point de départ pour un carroyage général du terrain au niveau de la cour.

Des axes secondaires Est-Ouest servent de point de départ au numérotage des mètres dans les secteurs.

Les mètres carrés sont désignés par des lettres en abscisse, par des chiffres en ordonnée.

Les altitudes sont données en cm. par rapport à un niveau de référence (niveau 0) correspondant au socle restauré de la tour Sud-Est.

2) - Enregistrement et classement.

- La progression des travaux a été notée sur des cahiers de chantier (un par secteur). Des photographies et plans ont été faits à chaque étape du travail.

- Le mobilier découvert a été relevé en totalité lavé, et marqué dans la mesure du possible.

- Les éléments caractéristiques : bords de céramique, tessons décorés, métaux ont été numérotés par couche dans chaque secteur, répertoriés et dessinés.

L'identité de chaque objet comporte :

- Le numéro du département.
- Le nom de la commune abrégé : 6 lettres.
- Les initiales du site et les références de la parcelle cadastrale.
- L'indication du secteur, du mètre carré et de la couche (éventuellement le niveau).
- Le numéro dans la couche.
- La date de découverte.

V - Les constructions.

Secteur I : Ce secteur est limité :

- au Nord par un mur Est-Ouest large de 2,15 m. au niveau du sol.

- au Sud par la courtine de façade.

- à l'Ouest par un local restauré, comprenant, inclus dans la courtine, un fond de four revêtu de briques et à l'Est, intégré au milieu du mur épais de 1,12 m., un fond de cheminée doté au milieu de sa base de l'arc brisé d'une porte de four.

Dans un premier temps, le dégagement a permis de constater que l'hémicycle et le muret Nord-Sud qui y est accolé sont construits sans fondations.

L'hémicycle paraît correspondre à la base d'un four dont l'ouverture se voit au centre de la cheminée du local ^{aux} lequel il s'appuie (cl. 7 pl. 7).

Le dégagement du secteur I au pied de la tour Sud-Est a fait apparaître :

- Au Sud : Le parement d'un massif de maçonnerie accolé à la tour (mur 1) (pl. I n° 1 et cl. 9 pl. 8). Celui-ci est constitué de pierres de granit et schiste posées par lits irréguliers, sans mortier, leurs dimensions moyennes en façade sont de 18 x 10 cm. On remarque l'existence de petites pierres plates de schiste et granit utilisées comme calage, posées horizontalement ou verticalement.

- Au Nord : La base (2B) du mur Est-Ouest (mur 2) (pl. I n° 2 et cl. 10 pl. 8).

La partie supérieure (2A) du mur dont les parements de granit et schiste de 30 x 18 cm. en moyenne sont soignés et comportent des calages plats, conserve la même épaisseur (2,15 m.) jusqu'au niveau -110. Là elle repose sur une base débordante (2B) de 2,50 m. de large. Cette base

est constituée de gros blocs bruts de granit et schiste pouvant atteindre 50 x 30 cm. disposés irrégulièrement. Vers l'Est ce mur aboutit au-dessous de la porte d'escalier de la tour Sud-Est, mais une tranchée effectuée lors de la restauration de celle-ci ne permet plus de connaître la façon dont se raccordaient ces deux éléments.

Vers l'Ouest, le mur amorcé un angle avec le mur Nord-Sud (mur 7) parallèle à la courtine Est, puis se perd sous le dallage de la cour.

Secteur II : Ce secteur correspond à la cour. Le mur Nord-Sud (mur 7A) et sa base (7B) qui se prolonge jusqu'à l'entrée de la tour Nord-Est, ont été dégagés en trois points :

- Au Sud : autour du point de raccordement avec le mur 2.

- Au Nord : De part et d'autre du massif de maçonnerie perturbé. La séparation entre le mur et la banquette est marquée par le passage d'un conduit d'écoulement en granit taillé qui semble passer sous le frêne et rejoint le conduit des latrines Sud de la courtine Est.

Le mur (7A) est large de 1,12 à 1,15 m. dans sa partie supérieure (7A). Il est construit en appareil de granit et schiste monté par lits relativement réguliers, la dimension moyenne des pierres est de 20 x 18 cm. le liant utilisé est argileux. On remarque la présence de pierres plates de calage, utilisées horizontalement et verticalement.

Le parement Ouest descend verticalement jusqu'au niveau -190. On note à l'extrémité Sud le passage du mur (7B) sur une construction plus ancienne qui lui est perpendiculaire (7C) (cl. 18 pl. 12) et le réemploi de pierres de granit taillées dont une de section trapézoïdale (cl. 15 pl. 11).

Le parement Est repose au niveau -135 sur un ressaut débordant de 15 cm. en moyenne (7B), appareillé avec des pierres plus irrégulières. Celui-ci s'arrête au Sud à 0,34 m. du mur 2. (cl. 19 pl. 13 et cl. 24 pl. 15).

A 6,60 m. de son point de départ, le mur (7A) coupe perpendiculairement le parement Sud du massif de maçonnerie perturbé partiellement recouvert par le dallage de la cour. Ce parement formé d'un petit appareil de granit

et schiste comparable à celui du mur 1 se prolonge au-delà d'une limite marquée par un bloc plus imposant, par un quart de cercle tournant vers le Nord, dont l'appareil est composé de lits horizontaux où alternent une grosse pierre et deux ou trois petites empilées. La base de cet arrondi se trouve au niveau moyen -120. (cl. 21 pl. 14).

Le parement Nord du massif perturbé qui se raccorde à la banquette prolongeant le mur Nord-Sud est également de même nature que celui du mur 1. Il repose au niveau -95 sur un sol argileux qui plonge abruptement vers le Nord.

Secteur III : Au niveau -65 a été dégagée sur 2 m² la protection de la voûte des caves faite de schistes plats de dimensions moyennes 20 x 15 x 8 cm.

Secteur IV : Le secteur correspond à l'espace à ciel ouvert compris entre les caves et la tour Nord-Est.

La courtine Nord, la base de la tour Nord-Est et la partie supérieure du mur des caves ont été restaurées.

On peut cependant noter que : Le parement du mur Sud doté d'un fruit important est constitué d'un appareil de granit et schiste monté par lits relativement réguliers avec quelques calages plats, les dimensions moyennes des pierres sont de 20 x 16 cm. Le liant utilisé est argileux.

Le mur des caves est construit semblablement avec des pierres de dimensions moyennes légèrement inférieures.

Dans la moitié Est du passage entre caves et tour, a été mis au jour au niveau -445 un angle de maçonnerie de 122° (mur 6) fait de pierres taillées de granit et schiste de dimensions moyennes 21,5 x 16 cm., dont la pointe se trouve à l'aplomb de la tour, à 0,55 m. du mur de la courtine. La branche Nord disparaît sous la courtine, la branche Sud s'enfonce sous la tour.

La moitié Ouest du passage est occupée par un éboulement de schistes (cl. 33 pl. 20) en légère pente Sud-Nord niveau -410 à -440.

Les modifications successives du château, les tranchées récentes, les restaurations, ont parfois rompu ou masqué les rapports entre les éléments les plus anciens.

Les travaux de dégagement ont permis d'établir ponctuellement la succession des constructions .

Dans chaque secteur se remarquent diverses constructions :

- Secteur I.

On observe cinq constructions différentes :

- 1°) - Le parement du mur 1
- 2°) - Une partie (non restaurée) rectiligne de la base de la tour Sud-Est qui semble couper le mur 1.
- 3°) - La maçonnerie circulaire (restaurée) de la tour
- 4°) - La base en blocs grossiers du mur 2B.
- 5°) - La partie supérieure soignée du mur 2A.

- Secteur II.

- Au Nord : Les bases des murs 3 et 4, proches par leur aspect du mur 1, reposent sur les points les plus élevés du sol vierge. L'espace compris entre ceux-ci correspond aussi au point le plus bas de la cour actuelle. Le conduit d'écoulement qui semble passer sous le frêne et aboutit au conduit des latrines Sud de la courtine Est est pratiquement équidistant des deux murs.

- Au Sud : Du haut vers le bas on rencontre successivement :

- 1°) - La partie supérieure du mur 7 (7A).
- 2°) - La base du mur 7 (7B).
- 3°) - La construction Est-Ouest (7C).
- 4°) - Les pierres empilées à l'Ouest (mur 8)

L'ensemble Sud est différent des murs 3 et 4, les murs 7A et 7B paraissent couper ces derniers, le mur 7A semble traverser le mur 2A.

- Secteur IV.

En commençant par les constructions supérieures on observe :

Au Nord :

- 1°) - La maçonnerie circulaire de la tour Nord-Est
- 2°) - Le parement de la courtine Nord.
- 3°) - L'angle de maçonnerie (mur 6) -(1)

(1) - On rencontre de nombreux angles d'une ouverture proche, aux abords des autres tours.

Au Sud :

- 1°) - le mur 5.
- 2°) - le mur Ouest des caves.

Compte-tenu des observations effectuées, il semble que l'on puisse mettre en parallèle les constructions suivantes :

- 1°) - les murs 1, 3 et 4.
- 2°) - les murs 6 et 7C. (2)
- 3°) - Peut-être les murs 2A et 5 dont les appareils se ressemblent.

VI - La stratigraphie.

L'enlèvement d'un important volume de matériaux que les clichés des planches 3, 4, 5 et 6 permettent d'évaluer, nous prive d'éléments d'information utiles.

Par secteur les stratigraphies suivantes ont été relevées :

- Secteur I.

Entre les murs 1 et 2, stratigraphie de comblement : profil général en "U" très ouvert comprenant 6 couches au Sud : (1)

- a) - remblai gris avec ossements d'animaux et tessons.
- b) - couche de destruction de couleur grise, avec ardoises épaisses de 0,8 à 1 cm., carreaux de terre cuite granuleuse rouge, tessons (cl. 8 pl. 7).
- c) - remblai gris plus jaune vers la base, avec tessons et ossements d'animaux.
- d) - couche de destruction identique à la couche b
- e) - remblai argileux jaune stérile.
- f) - sol : cailloutis de schiste (de dimensions moyennes : 7 x 4 x 3 cm.) avec traces de rubéfaction légères très localisées.
Cette couche qui contenait un fragment de tôle de bronze, repose sur les schistes briovériens en décomposition au niveau moyen -190.

- Secteur II.

De part et d'autre des murs 3 et 4 on distingue trois couches :

- a) - couche superficielle noire ou dallage avec tessons.

(1) - cf. note 1 page 10.

(2) - peut-être s'agit-il d'un réemploi dans le mur 6.

- b) - remblai jaune, granuleux, avec schistes n'excédant pas 10 x 5 x 3 cm., devenant plus gris vers la base, et contenant quelques tessons.
- c) - sol gris sur remblai, contenant de rares tessons. Ce sol a un profil en U peu profond au bord du mur 3 et en U très ouvert au bord du mur 8. Ce dernier profil rappelle celui du secteur I.
- d) - sol gris pratiquement stérile.

- Au Sud :

A l'Ouest du mur 7, le remplissage d'une tranchée qui lui est parallèle et qui en coupe une seconde grossièrement orientée Est-Ouest. Le fond de cette dernière partiellement mais profondément rubéfiée coïncide avec le niveau supérieur de la construction 7C ; on le retrouve avec son remplissage à l'Est du mur 7 (cl. 17 et 18 pl. 12 et cl. 19 et 20 pl. 13).

Remplissage de la tranchée parallèle au mur 7 :

- a) - terre noire infiltrée sous le dallage avec tessons.
- b) - terre jaune avec petits schistes contenant quelques tessons. (cf. la couche précédente)
- c) - remblai gris avec ossements d'animaux (cl. 15 et 16 pl. 11), coquilles de moules et fragments de carreaux de terre cuite vernissés vert, aux tranches chanfreinées avec traces de mortier blanc.
- d) - remblai de même nature que c avec pierraille.

Remplissage de la tranchée Est-Ouest :

- e) - remblai schisteux stérile.
- f) - terre jaune-grisâtre et cendres avec pierres et ossements d'animaux, peu de tessons mais des objets en plomb, cuivre, os. Ce remplissage semble correspondre à celui laissé par l'incendie d'une palissade en bois.

A l'Est du mur 7, sous une couche perturbée par les travaux d'aménagement du château, un remblai argileux contenait, au niveau -85, des restes de destruction comparables à ceux de la couche b secteur I. Les mêmes éléments ont été trouvés au même niveau lors du creusement de la fosse septique.

- Secteur III.

Sous une couche d'humus irrégulièrement répartie

une couche argileuse contenait des schistes n'excédant pas 10 x 5 x 3 cm. et de nombreux fragments d'enduit peint de dimensions moyennes 1 x 1 x 0,5 cm.

- Secteur IV.

- Entre les murs des caves et de la tour Nord-Est :

Deux niveaux incendiés d'argile sur bois reposaient sur le sol argileux servant d'assise au mur 5. Ce sol a une légère pente Sud-Nord.

Le détail des couches est le suivant : (cl. 29 à 32 pl. 18 - 19).

a) - humus

b) - couche perturbée avec fragments de carreaux de terre cuite non vernissée et éboulis épars, concentré surtout dans l'angle Sud-Ouest. Cette couche a livré trois monnaies de cuivre et des tessons de bouteilles en grès.

b α) - couche de carreaux intacts, mais bouleversés par l'éboulis.

b β) - charbon de bois.

c) - argile jaune stérile.

c γ) - charbon de bois.

d) - sol argileux avec tessons, une monnaie de potin très abîmée, un dé à jouer en os.

- Dans le passage entre la tour et les caves :

Une couche superficielle noire très perturbée, qui a livré le seul carreau de terre cuite décoré, recouvrait :

- Dans sa moitié Ouest, l'éboulis de schistes décrit plus haut (V, Secteur IV).

- Dans sa moitié Est, la tranchée de fondation de la branche Nord du mur 6. On ne retrouve pas cette tranchée le long de la branche Est.

(cl. 33 pl. 20).

Dans les secteurs I et II, les profils relevés, et visibles sur les clichés n° 8 pl. 7, n° 14 pl. 10, n° 22 pl. 14, semblent correspondre à trois fossés, (1) celui du milieu étant limité par des talus artificiels au Nord et au Sud, ce dernier noyant la base du mur 8.

Les couches supérieures du Secteur IV qui pourraient correspondre à l'incendie du XIV^e s., recouvrent un sol plus ancien, peut-être contemporain de la couche a située dans le passage.

D'après le mobilier décrit ci-dessous l'ensemble de la stratigraphie paraît remonter au moins jusqu'au IX^e siècle

(1) - dimensions moyennes / Fossé au Sud du mur 3 : L 1 m. Prof. 0,50 m. - les deux autres : L 2,50 m. - Prof. 1,10 m.

VII - Le mobilier.

Outre la céramique et les débris osseux, de rares objets de métal et d'os ont été recueillis.

A - La céramique :

D'une façon générale les couches superficielles ont fourni des formes et des pâtes variées. Dans les couches inférieures celles-ci sont parfois limitées à un ou deux tessons. L'échantillonnage recueilli par secteur est le suivant :

- Secteur I : couche a (pl. VIII).

1) - trois types de fonds de pots.

- n° 1 poterie brun-orangé, pâte à texture moyenne avec dégraissant siliceux fin (1) et micassé, intérieur de la pâte mal cuit.
- n° 2 poterie beige bien cuite, texture moyenne dégraissant siliceux fin, traces de lissage avec une barbotine plus jaune, taches de glaçure transparente à nuance vert pâle à l'intérieur et à l'extérieur.
- n° 3 poterie beige-gris fine à dégraissant micassé et siliceux fin et moyen, traces d'exposition au feu à l'intérieur du col et sur la tranche.

2) - trois types de bords.

- n° 4 poterie beige bien cuite, de texture moyenne, dégraissant siliceux fin avec traces de lissage à l'aide d'une barbotine plus jaune, taches de glaçure plombifère transparente et vert clair avec mouchetures vert foncé à l'extérieur. Surface supérieure du col complètement glaçurée (A rapprocher du fond n° 2).
- n° 5 poterie beige-rosé de texture moyenne, bien cuite, dégraissant siliceux fin, surface supérieure du bord entièrement couverte d'une glaçure vert pâle.

(1) - l'épaisseur du dégraissant siliceux est indiquée selon les normes suivantes :

- fin : diamètre des grains de silice inférieur ou égal à 1 mm. en moyenne.
- moyen : diamètre des grains de silice compris entre 1 et 2 mm. en moyenne.
- grossier: diamètre des grains de silice égal et supérieur à 2 mm.

- n° 7 poterie gris-beige de texture moyenne granuleuse, dégraissant siliceux moyen et micassé, traces de brûlures à l'intérieur et sur la tranche.

3) - Un fragment d'anse creuse tronconique.

- n° 6 poterie brun-rouge clair de texture moyenne homogène, dégraissant siliceux fin et micassé.

couche b (pl. II)

- n° 2 un fragment de bord de pot à pâte brune homogène avec engobe noire lissée à la barbotine brun rouge, dégraissant siliceux fin et micassé.

un fragment de carreau de terre cuite épais de 2 cm. pâte brun-rouge de texture assez grossière, granuleuse, dégraissant siliceux moyen et micassé, moins bien cuite au centre. Face supérieure grise avec trous profonds de 0,2 à 0,4 cm. pratiqués à l'aide d'une pointe de section grossièrement triangulaire.

couche c (pl. II)

- n° 3 un fragment de bord beige-orangé à pâte fine homogène à dégraissant micassé

couche d (pl. II)

- n° 4 un fragment de vase globuleux à panse ornée de deux rainures parallèles, pâte beige fine homogène à dégraissant siliceux fin, traces d'exposition au feu à l'extérieur et partiellement à l'intérieur du col.

couche d (pl. IX)

- n° 1 fragment de panse orné de stries parallèles, pâte marron de texture moyenne, dégraissant siliceux fin.
- n° 2 anse de poterie beige bien cuite, texture moyenne granuleuse, dégraissant micassé avec quelques petits grains de quartz.

- n° 3 poterie beige de même nature que la précédente avec quelques moyens grains de quartz, intérieur de la pâte moins bien cuit, traces d'exposition au feu à l'extérieur.
- n° 4 poterie rose à pâte moyenne homogène, dégraissant micassé et siliceux moyen, lissage interne et externe à l'aide d'une barbotine tirant sur le brun-orangé.

- Secteur II : couche a

cliché n° 25 pl. 16 fragment de vase en pâte gris-beige moyenne, granuleuse, à dégraissant siliceux fin et micassé, orné d'incisions parallèles horizontales espacées de 0,5 à 0,6 cm. avec quelques traits obliques du genre glaçure de couleur sombre (brun noir), traces d'exposition au feu à l'extérieur. (trouvés dans l'ancienne tranchée qui longe le mur 2 à l'Est du mur 7, les tessons de ce vase peuvent provenir du remplissage de la tranchée Est-Ouest. Ils sont à rapprocher du tesson décrit trouvé en couche f.)

couche b (pl. III)

Anse creuse à extrémité perforée en pâte brune de texture moyenne bien cuite, dégraissant siliceux fin.

- n° 1 / récipient du type lèchefrite aux bords peu élevés, légèrement pincés en bec verseur, pâte blanc-beige, homogène, de texture moyenne, dégraissant siliceux fin et moyen, craquelures de cuisson à l'extérieur du fond, intérieur entièrement recouvert d'un vernis / sombre opaque.
- n°s 2 et 3 fragment de bord et anse de poterie peinte en rouge, pâte brune, fine, homogène à dégraissant siliceux fin.

/
angle de

/
vert

couche c : au Nord du mur 4

pl. V :

fond de vase à pied en pâte brun-rose légèrement granuleuse de texture moyenne bien cuite, dégraissant siliceux fin et micassé.

pl. X :

Anse à base perforée en pâte blanche tirant sur le beige, texture moyenne, intérieur mal cuit, dégraissant siliceux fin, les bourrelets extérieurs sont festonnés au doigt. L'extérieur de l'anse et une partie du fragment de panse sont couverts d'une glaçure allant du transparent au beige-orangé et au vert clair avec mouchetures vert sombre.

au Sud du mur 3

Tesson en pâte blanche fine homogène, dure, dégraissant siliceux fin, micassé, épaisseur 0,4 cm., traces de tournage.

Deux petits tessons de poterie brun-rouge pâte homogène, à dégraissant siliceux fin et moyen, épaisseur : 0,3 et 0,4 cm.

Le remplissage de la tranchée de fondation du mur 7 au Sud a fourni :

couche c (pl. XI)

- n° 1 fragment de fond en poterie brune de texture moyenne légèrement granuleuse à intérieur mal cuit, dégraissant siliceux fin et micassé, la facture est peu soignée.

- n° 2 fragment de panse décoré de bandes horizontales, alternées en creux et en relief, même pâte que le n° 1.

Petits fragments de carreaux de terre cuite brun-rouge, granuleuse à intérieur mal cuit, dégraissant siliceux moyen et grossier. Sur la face supérieure, glaçure vert foncé avec nuances bordeaux. Sur la tranche on note parfois la présence d'un mortier blanc, dur, avec grains siliceux.

couche f (pl. XI) de la tranchée Est-Ouest
- n° 3 fragment de bord de pot en pâte gris-beige de texture granuleuse, dégraissant siliceux fin et micassé, traces d'exposition au feu. (à rapprocher du morceau de vase décrit couche a).

- Secteur III : couche b

Quelques petits tessons de poterie en pâte blanche fine épaisse de 0,3 cm. avec quelques traces de glaçure beige et vert clair à l'extérieur : traces de tournage.

- Secteur IV : couche a (dans le passage entre caves et tour Nord-Est).

cl. 34 pl. 25 un fragment de carreau de terre cuite de 10,3 cm. de côté et 2 cm. d'épaisseur, la pâte est brun clair, de texture moyenne, bien cuite, à dégraissant siliceux fin et moyen. Sur la face supérieure des motifs estampés (hermines et lettres d'alphabet ?) sont remplis d'une pâte beige-orangé avec dégraissant siliceux fin. (1)

couche d (pl. VI)

- n° 1 Les fragments d'un récipient de type jatte à bec verseur en pâte beige blanchâtre moyenne, intérieurement recouvert d'une glaçure transparente à nuances vertes vers le fond.
- n°s 2 et 3 Deux morceaux de fond de récipients du même genre mais à parois plus épaisses proviennent de la même couche. L'intérieur du fragment n° 2 est glaçuré.
- n°s 4 à 9 Divers morceaux de bords en poterie beige-rosé non glaçurés.

(1) - les tranches de ce carreau ne sont pas chanfreinées.

B - Les métaux :

Les objets de métal sont peu nombreux (1)

Quatre monnaies ont été trouvées, toutes dans le secteur IV.

- Secteur I : couche a

Pointe en fer creuse très oxydée (carreau d'arbalète ?) L : 9 cm - \varnothing 1,2 et 0,8 cm. couche b (pl. II)

- n° 1 Une sorte de grosse épingle tordue en plomb avec sur tout le pourtour les traces de coulée résultant apparemment d'un décalage des deux parties du moule.

Analyse :

Cu	Sn	Pb	As	Sb	Ag	Ni	Bi	Fe	Zn	Mn	Au
tr	~ 6	(94)	0,03	0,02	0,002	-	tr	tr	-	-	-

Commentaire de J. BOURHIS :

" Il s'agit d'un alliage de plomb et d'étain. L'adjonction d'étain a pour double effet d'augmenter la fusibilité et la dureté du métal. Remarque ; La prise d'essai étant insuffisante la teneur en étain est approximative, le % d'Sn est compris entre 5 et 7."

Un anneau de bronze moulé de section sublo-sengique avec grossières traces de limage dont les dimensions sont les suivantes :

- grand diamètre 2,6 cm.
- section horizontale 0,4 cm.
- section verticale 0,3 cm.

- Secteur I : couche f

cl. 9 pl. 8 un fragment de tôle de bronze à bord replié et martelé d'épaisseur moyenne 0,8 mm. ; épaisseur du rebord: 1,6 mm.

Analyse :

Cu	Sn	Pb	As	Sb	Ag	Ni	Bi	Fe	Zn	Mn	Au
84,3	6,3	0,65	0,10	0,05	0,20	0,02	0,008	0,10	~ 5	0,001	0,005

(1) - analyses effectuées au Laboratoire de Préhistoire de Rennes.

Commentaire de J. BOURHIS :

" La teneur en cuivre est légèrement déficitaire, l'échantillon étant corrodé. La teneur en zinc est approximative elle est comprise entre 3 et 8 %.

Il s'agit donc d'un alliage de cuivre, d'étain et de zinc, sans plomb notable. Ces bronzes au zinc ou laitons mixtes ont couramment été utilisés de l'époque gauloise jusqu'à nos jours. Ils ont une bonne résistance mécanique et sont usinables à froid."

- Secteur II.

Le remplissage de la tranchée Est-Ouest au Nord du mur 2 a fourni :

couche b une pointe en fer creuse très oxydée (carreau d'arbalète ?) longueur : 7,8 cm. - diamètre externe 1 cm. - diamètre interne 0,2 cm.
couche f (pl. VII)

- n° 2

cl. 26 pl. 16 Un anneau de plomb d'épaisseur moyenne 0,6 cm. à perforation cylindrique de diamètre 1 cm..

- n° 3

cl. 26 pl. 16 Un fragment de cuivre orné, pratiquement pur, doré sur une face.

Analyse : 1 - support ; 2 - placage.

	Cu	Sn	Pb	As	Sb	Ag	Ni	Bi	Fe	Zn	Mn	Au	SiO ₂
1	(99)	0,01	0,03	0,015	0,25	0,05	0,007	0,002	0,001	-	0,02	-	-
2	XX	tr	0,002	0,002	0,03	0,002	0,002	-	0,50%	0,001	0,20	X	XX

J. BOURHIS ajoute :

" Le métal est du cuivre pur. Il est doré en surface par placage d'une feuille d'or. (Détermination à la loupe binoculaire).

cl. 26 pl. 16 Les fragments de deux épingles en bronze à tête cylindrique bombée, ornée de deux sillons horizontaux parallèles.

- Secteur IV couche b :

Trois monnaies de cuivre.

La première portant à l'avers une tête laurée, au revers des fleurs de lys, semble être un double tournoi de Louis XIII.

(diamètre : 19,5 mm., épaisseur 0,5 mm.).

Les deux autres sont complètement usées, (diamètres 22 mm., épaisseurs 0,4 mm. et 0,5 mm.).

C - Les objets d'os :

- Secteur II

couche f. (pl. VII)

- n° 1 Dans une poche cendreuse a été trouvée une came à gorge à axe central, traversée d'une clavette en fer toujours en place. Sur une des faces est gravé le chiffre arabe 4

Une plaquette d'os de section trapézoïdale portant quatre incisions obliques transversales sur la face la plus large. (dimensions maximum : 2,5 x 0,6 x 0,3 cm.).

- Secteur IV

La couche d a fourni un dé à jouer en os dont la taille des arêtes varie de 0,6 à 0,7 cm.

D - Les enduits peints :

- Secteur II La couche c de la tranchée parallèle au mur 7 a fourni de rares et très petits fragments d'enduit, dont un porte une couleur rose-orangé pâle.

- Secteur III La couche b a fourni d'abondants fragments d'enduit peint portant les couleurs suivantes : noir, bleu, rouge foncé, rouge pâle, orange et jaune.

E - Les vestiges osseux :

Un premier examen des os d'animaux recueilli par les Docteurs ARGENTE et PRENEUX, vétérinaires à Plouasne, a permis de constater que, d'une façon générale, ceux-ci dont certains comportaient des taches noirâtres (dépôt de manganèse ?) et des incisions, appartenaient à des animaux âgés

et de petite taille (1) (1 m. à 1,10 m. au garrot pour les bovidés) souffrant de carences alimentaires.

Hors chantier :

cliché 35 pl. 21. Un petit vase de facture fruste en pâte brun-beige légèrement granuleuse provenant du recreusement des douves extérieures, a été recueilli par Monsieur J. JOUAN cultivateur à Plédéliac.

Dans le secteur I, la pâte et l'aspect des tessons et des carreaux de terre cuite rappellent ceux trouvés dans la chapelle I de Lezkelen en Plabennec (J. Ifien, 1976).

Le col en bandeau en pâte gris-beige légèrement granuleuse de la couche a (pl. VIII n° 7) est comparable à celui des oules que l'on rencontre dans les pays de la Loire entre le Xe siècle et le milieu du XIVe siècle, (D. Schweitz 1976).

Dans les secteurs II et III, les tessons à pâte blanche fine et dure, épaisse de 0,3 à 0,4 cm. sont comparables à ceux des poteries existant dans les pays de la Loire au XIe et XIIe siècles, et datés à Lezkelen du XIIe au XVe siècle.

La pâte blanc-beige de l'anse festonnée trouvée au Nord du mur 4 couche c, rappelle celle des tessons trouvés dans la chapelle II de Lezkelen.

Dans le secteur IV, le carreau décoré trouvé dans le passage le long de la courtine Nord, couche a perturbée, est comparable à ceux découverts dans la nef centrale de la chapelle de Suscinio (P. ANDRE - 1976).

couche d : La pâte blanc-beige des tessons glaçurés est de même nature que celle de l'anse festonnée. La glaçure transparente et jaunâtre est moins nuancée de vert, les formes correspondent à celles que l'on trouve jusqu'au XVIIe siècle. (D. Schweitz 1976 - D.R.A.H.C. 1977).

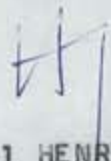
CONCLUSION :

En l'absence des datations radiocarbone attendues et de celle de la pièce en potin du secteur IV couche d, les

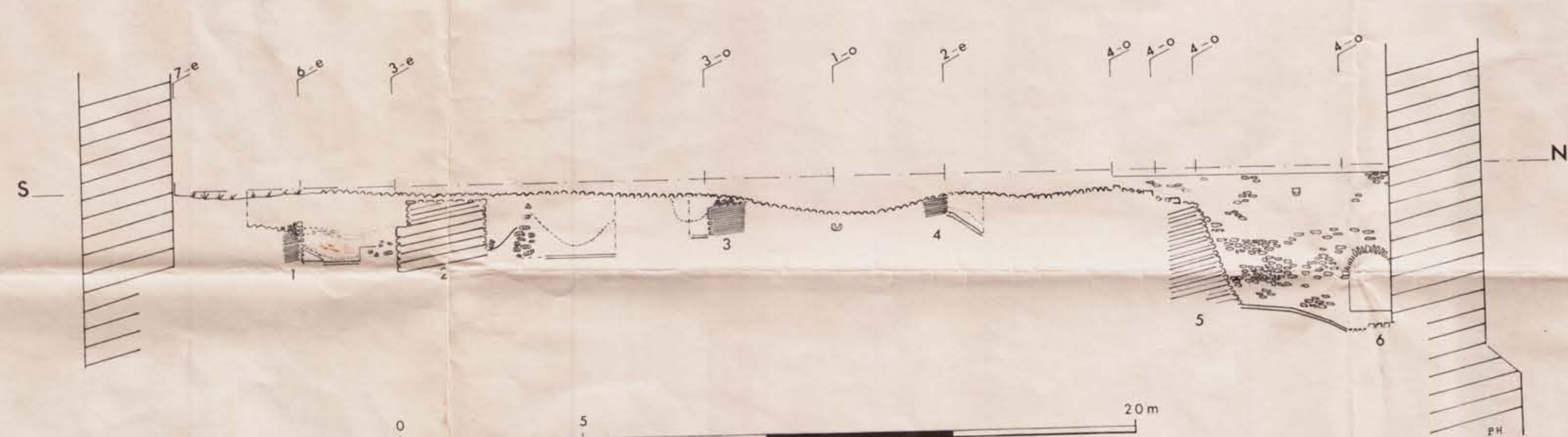
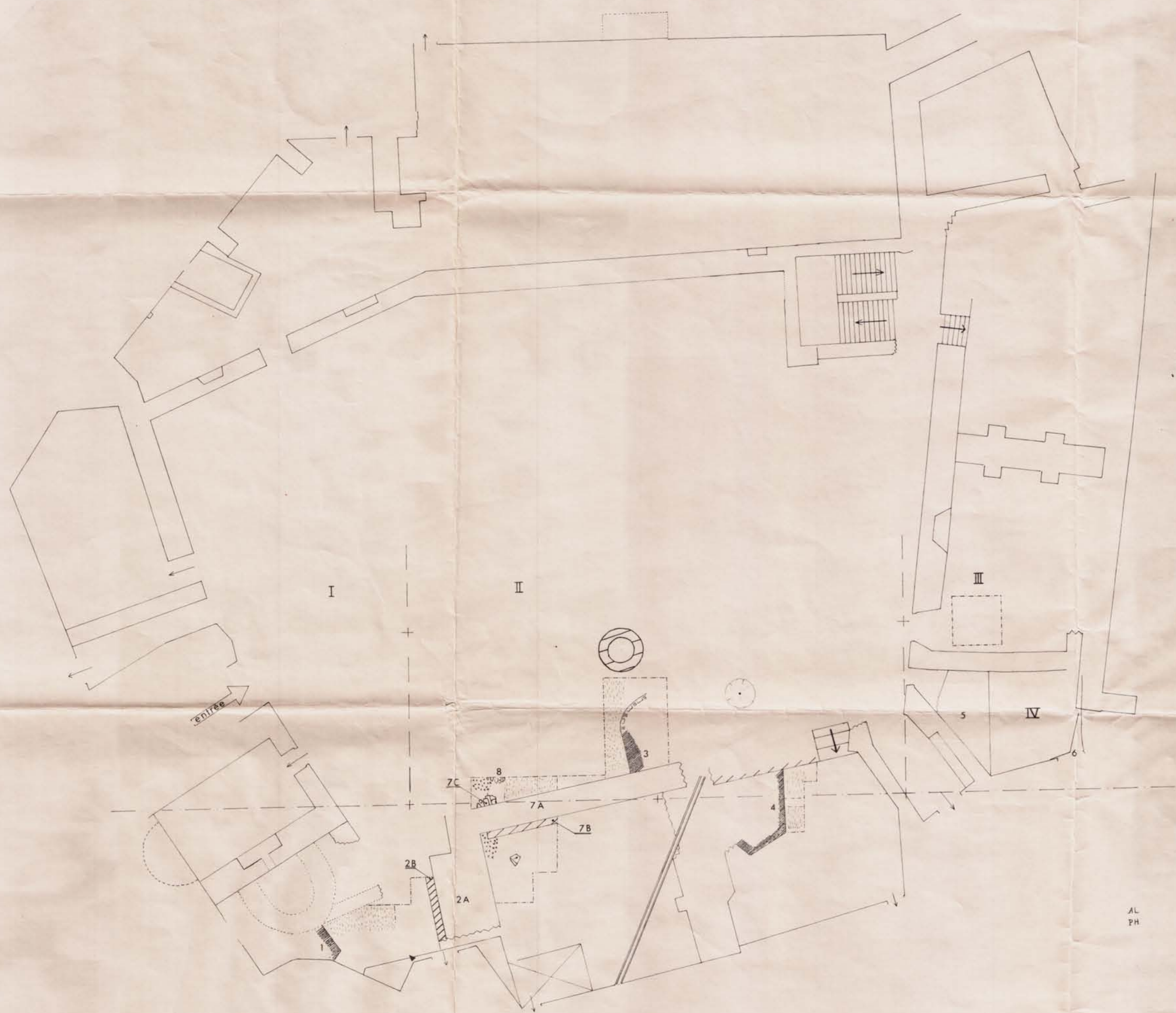
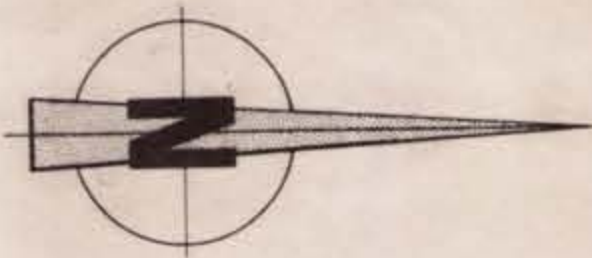
(1) - Un élément de comparaison pourrait être la race jersiaise.

éléments fournis par les travaux de 1970, permettent seulement de dire que le château actuel, édifié en partie sur les restes de fortifications à tours polygonales, résulte d'agrandissements successifs complexes à partir d'un ensemble fortifié comportant fossés et palissades de bois comparable à celui mis au jour sur la motte de Lozkelen en Plabennec.

Ajoutée à la recherche de sources écrites, la poursuite des travaux entrepris devrait permettre de préciser, en les complétant, les informations recueillies jusqu'ici en fournissant peut-être des éléments précis de datation et les possibilités d'effectuer, sur de plus grandes surfaces de terrain et de murailles, une étude poussée.



Paul HENRY.



Pl. I

22 - PLEDELIAC

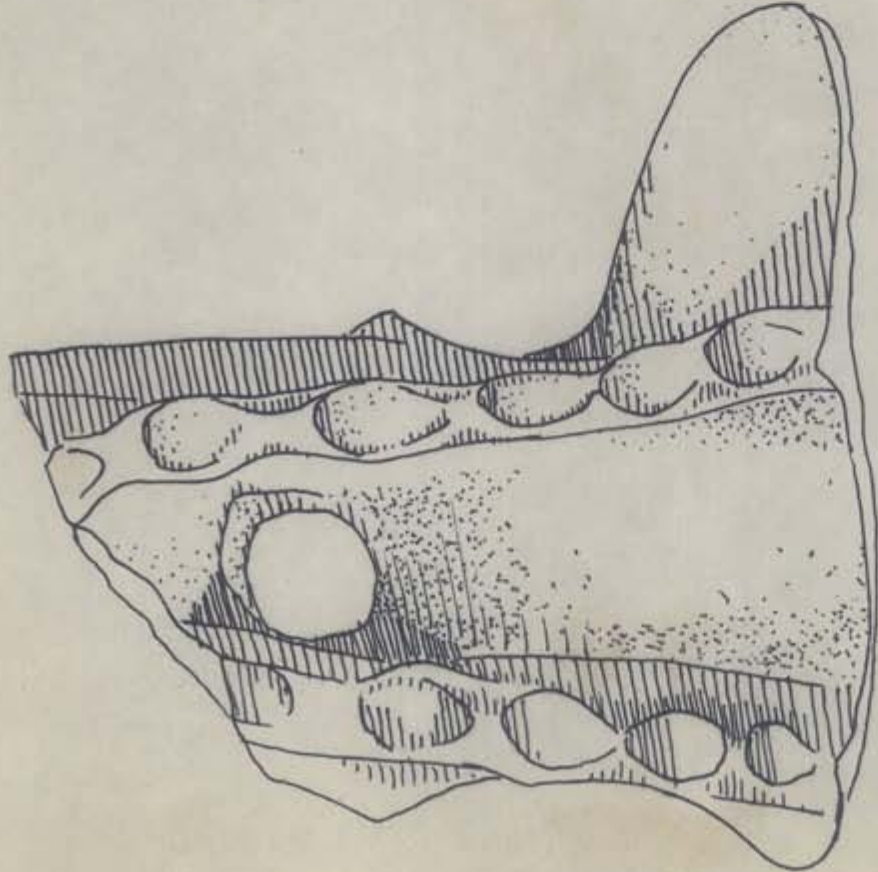
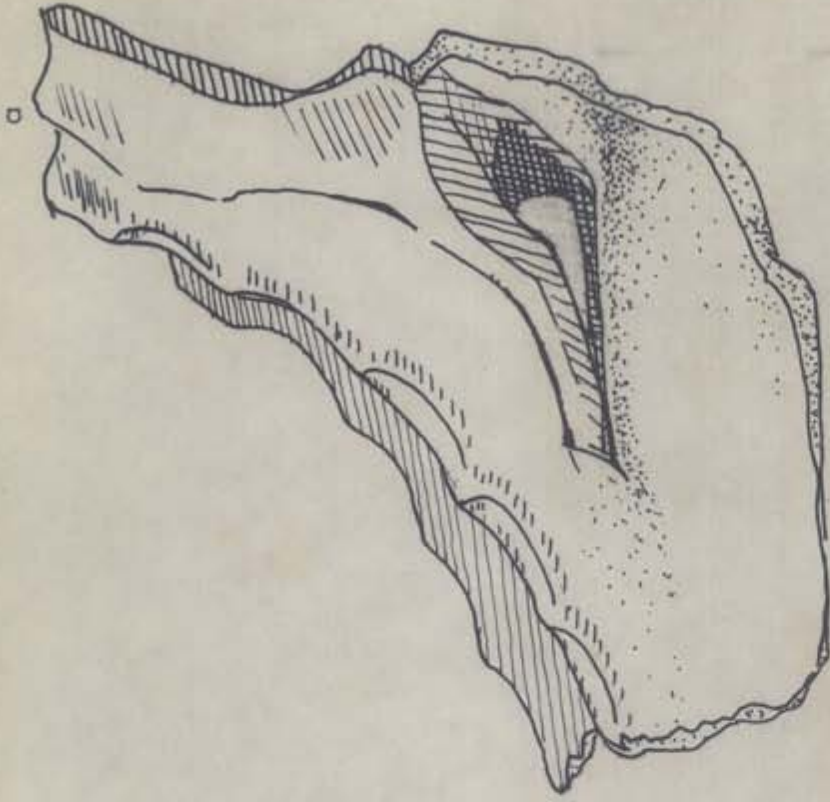
LA HUNAUDAYE

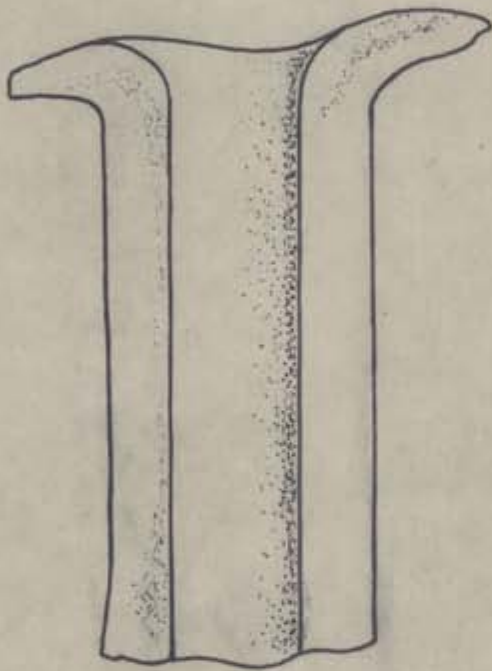
Plan intérieur
et coupe. (1978)

P. HENRY - A. LAGNON

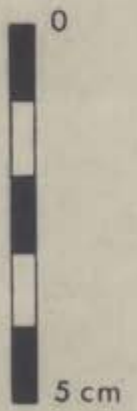
LEGENDE:

- | | | | | | | | | | |
|---|----------------|---|------------------------|---|---|---|----------------------|---|------------|
|  | château actuel |  | gros et moyen appareil |  | petit appareil |  | parement |  | éboulis |
|  | sol vierge |  | dallage de la cour |  | cote hors axe (en mètres. est et ouest) |  | frêne |  | écoulement |
|  | sanitaire |  | profil en "U" |  | niveau -0- |  | tranchée sur remblai | | |





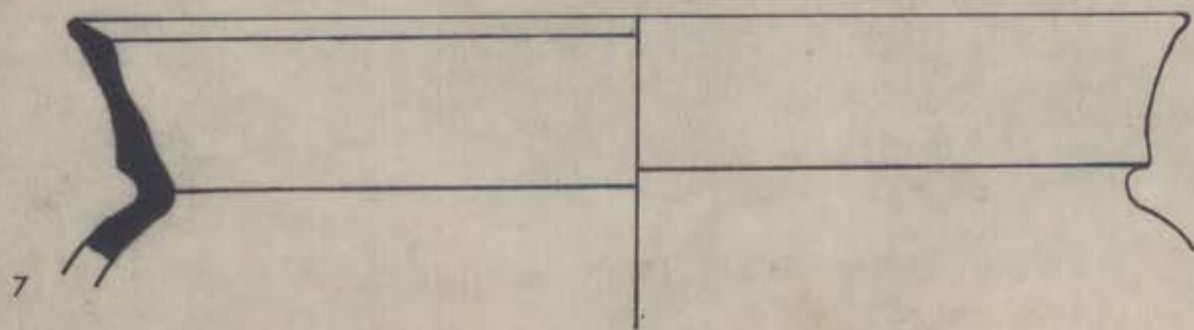
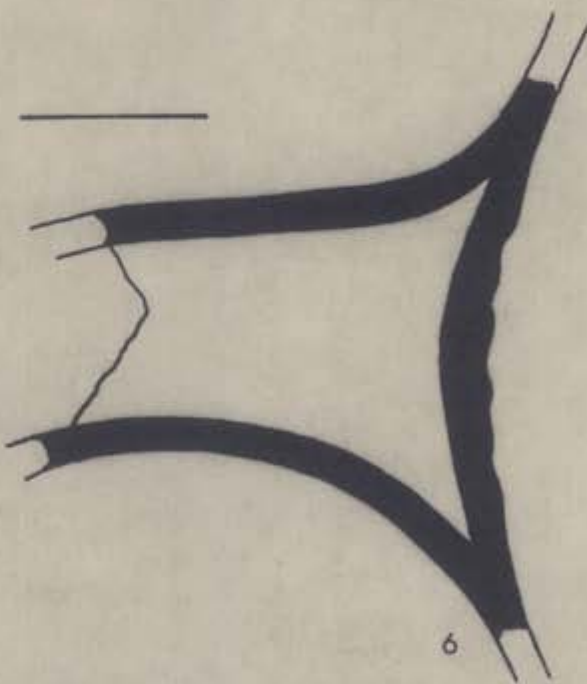
2



3



4





2



1

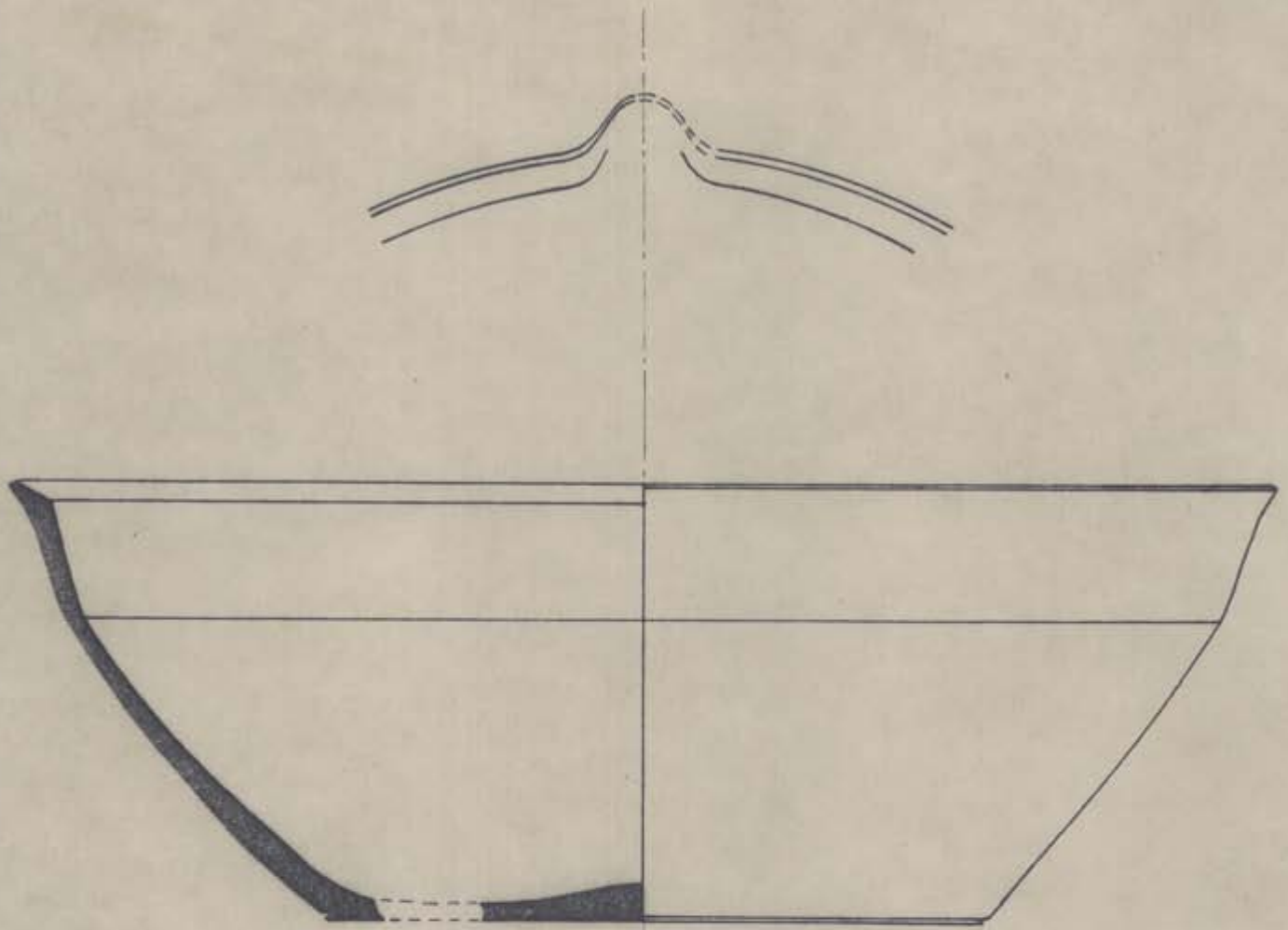


3

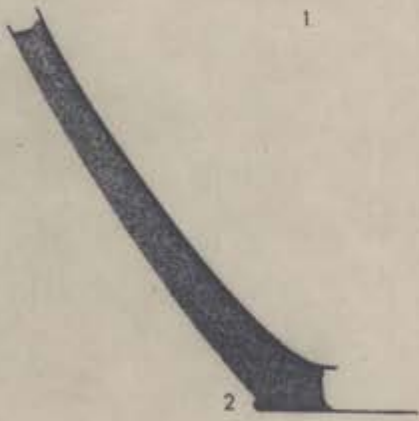


J.P. B.

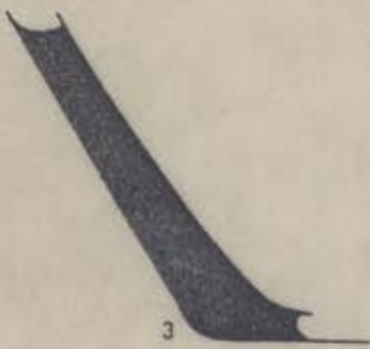
P.H.



1



2



3



4



7



5



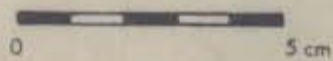
8

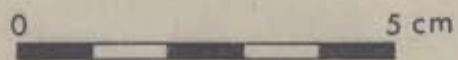
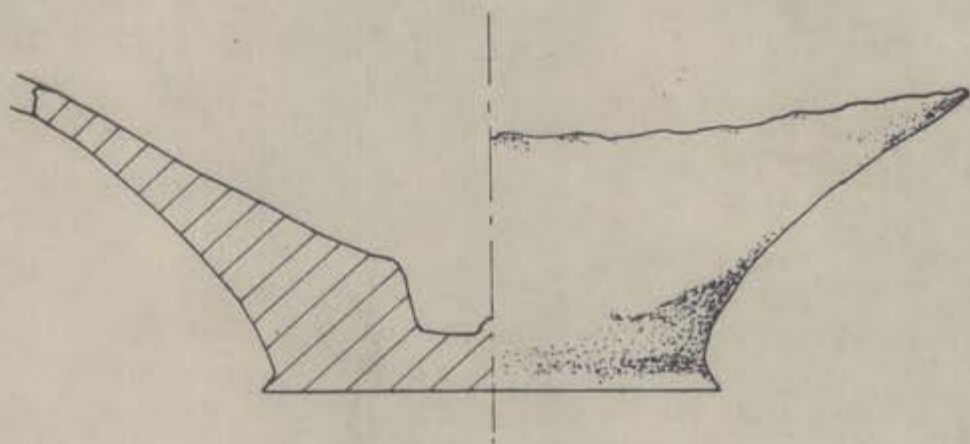


6

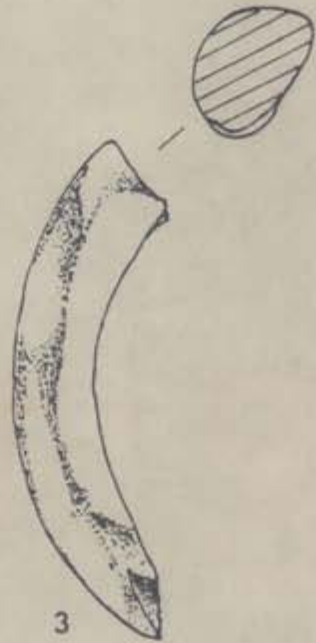
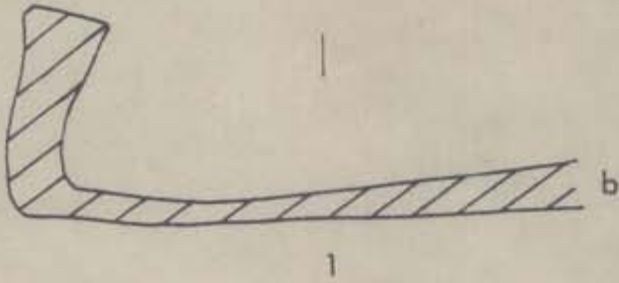
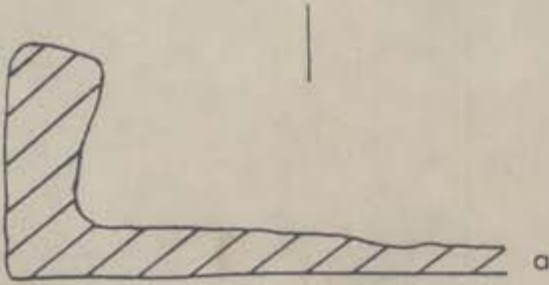
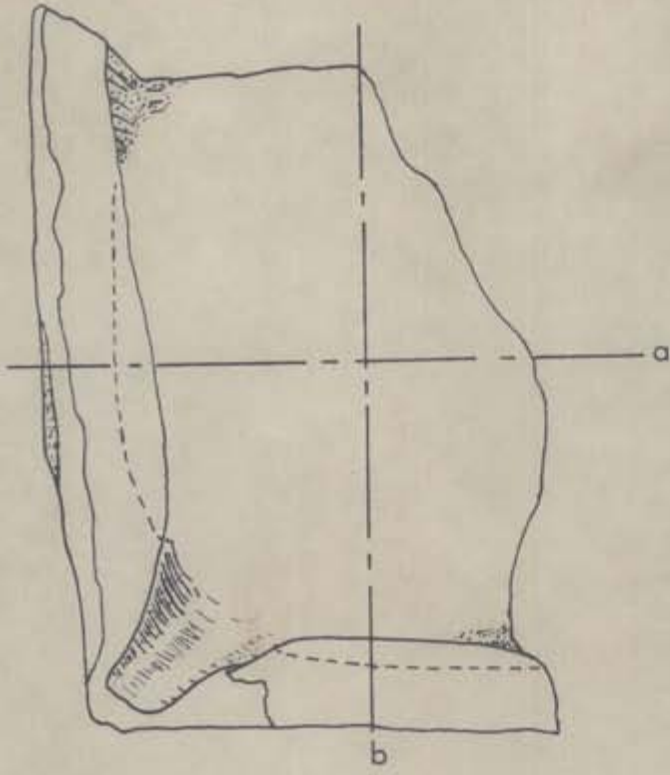


9

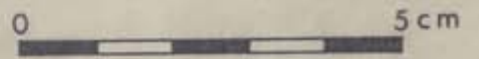


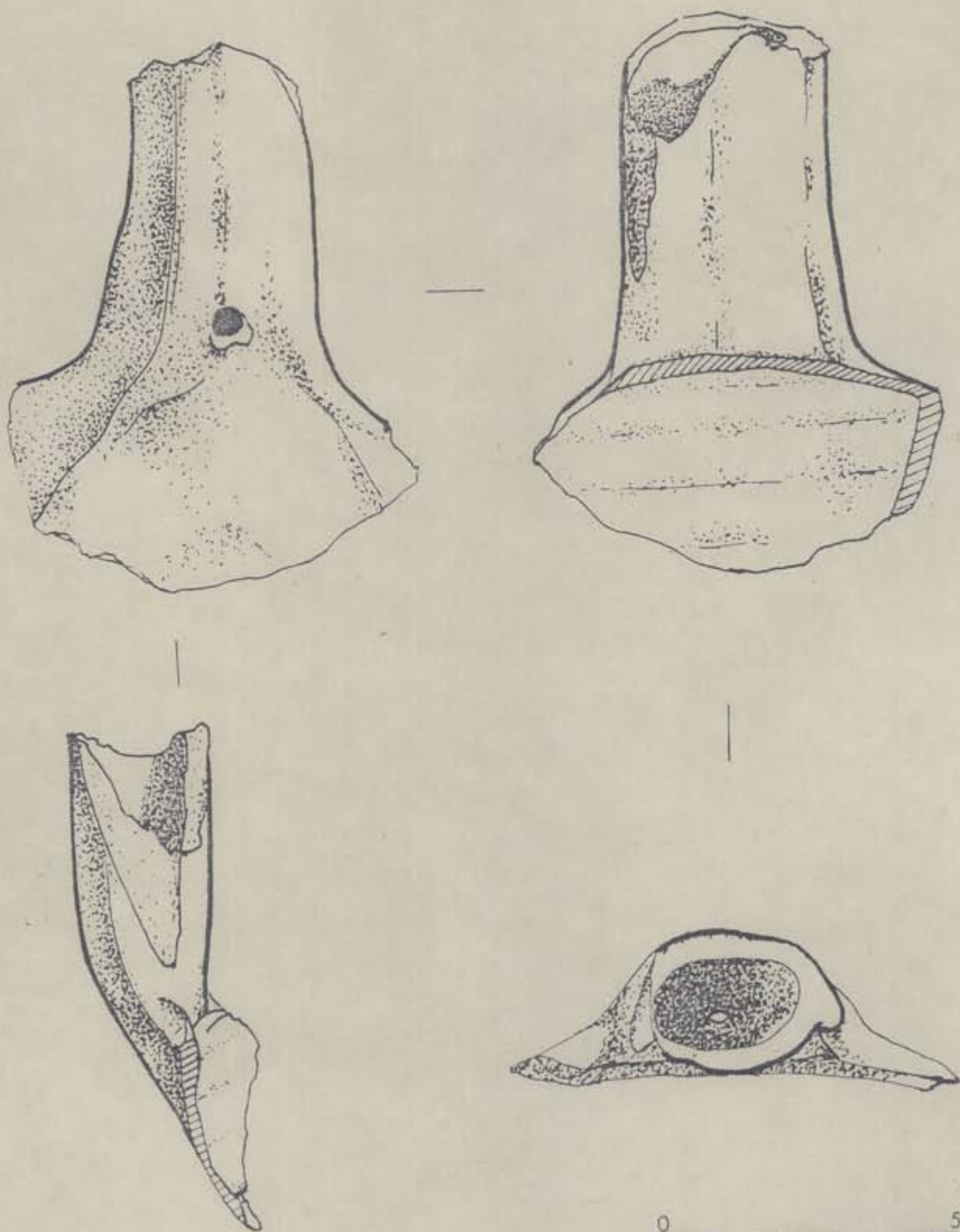


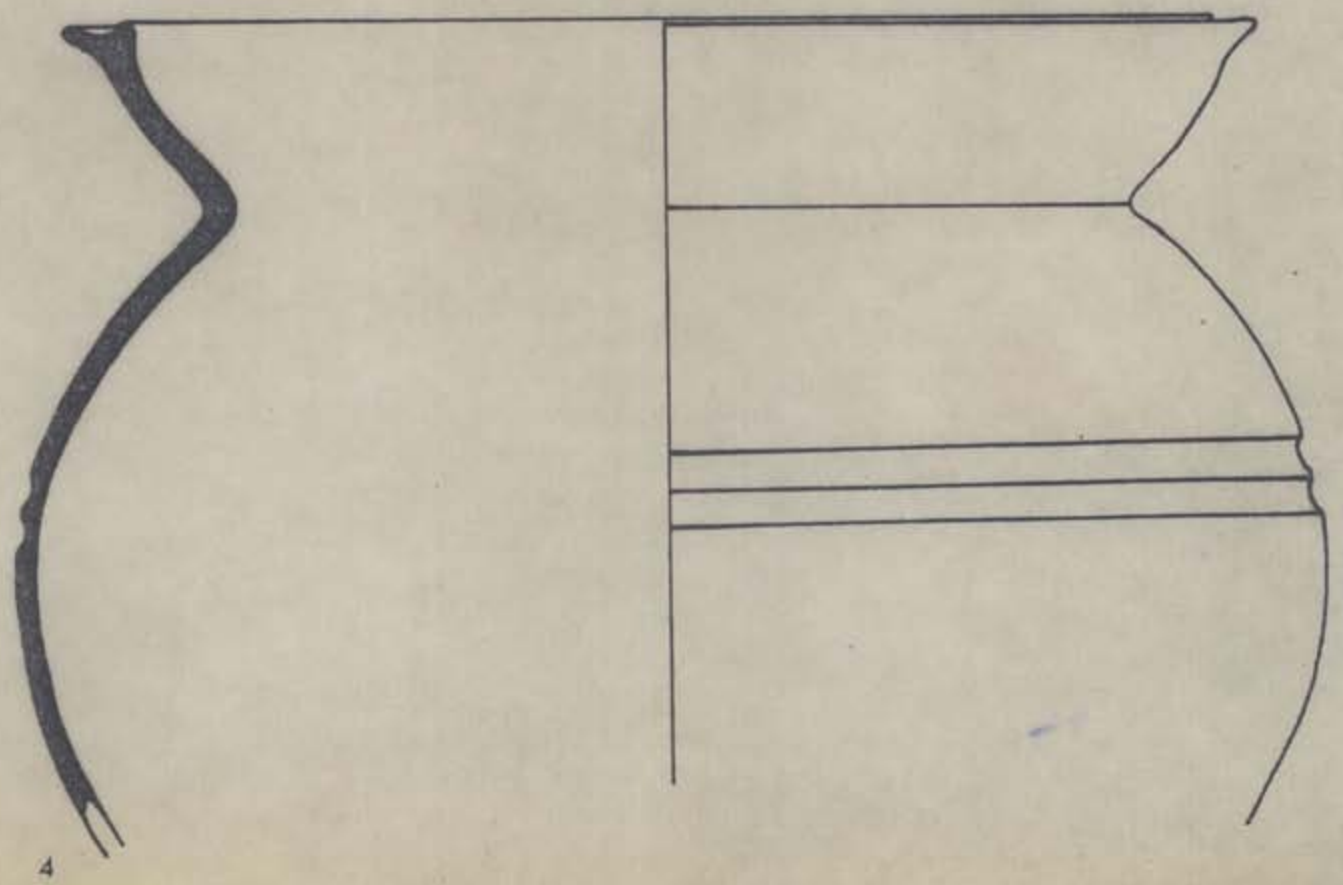
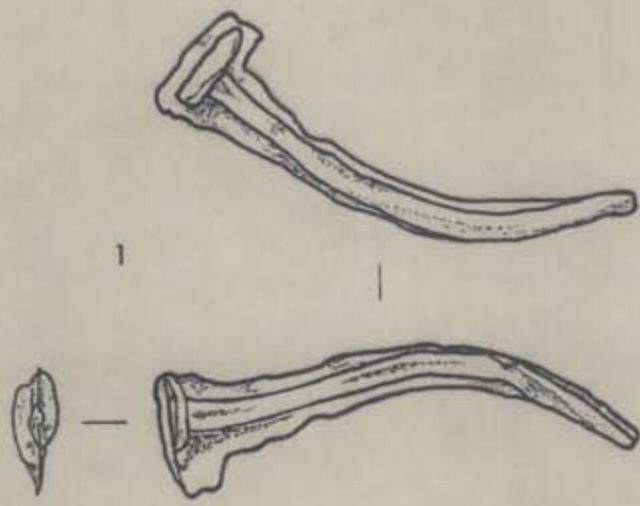
P.H.



PH





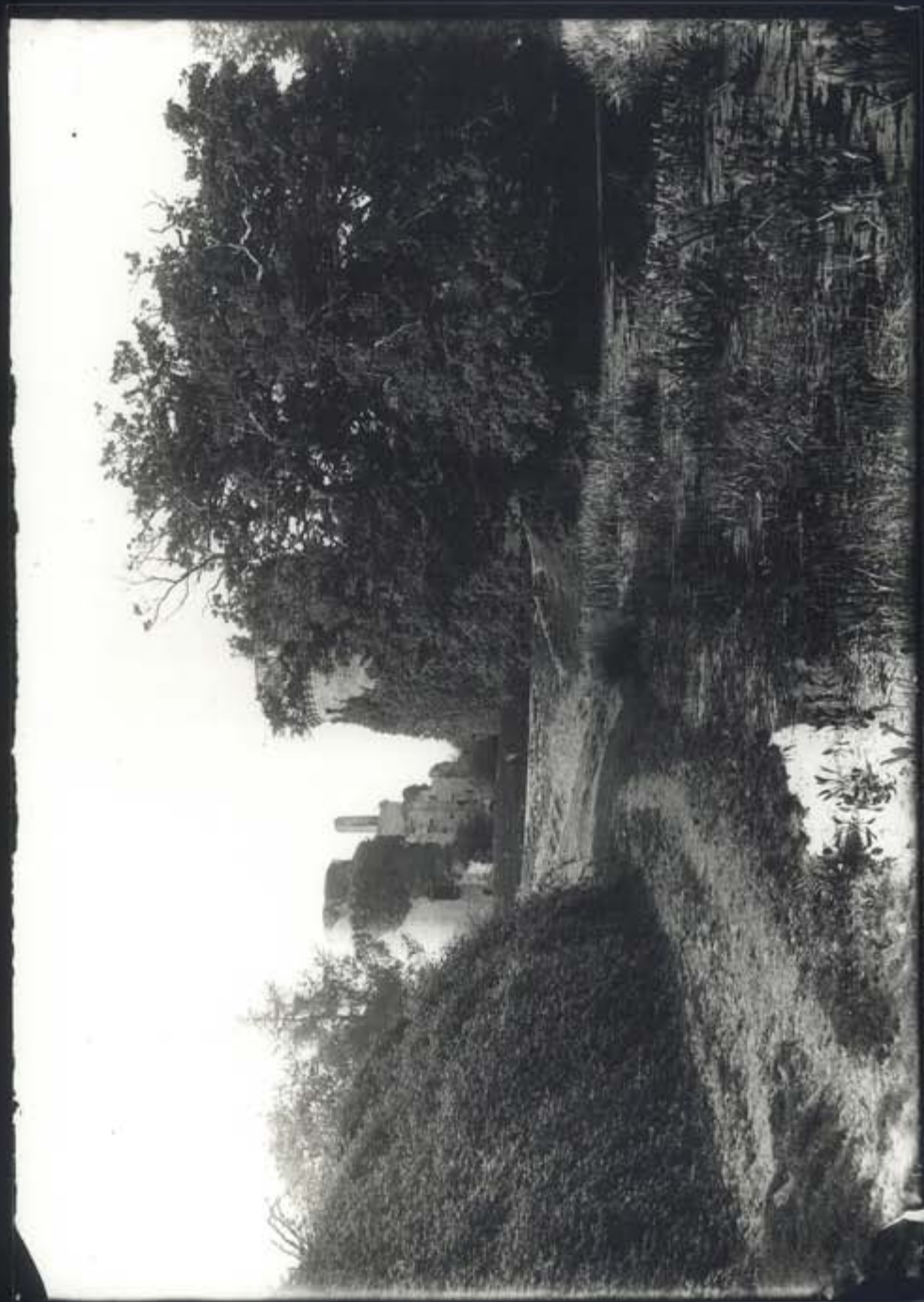




CHATEAU DE LA HUNAUDAYE



Secteur II (couche a)



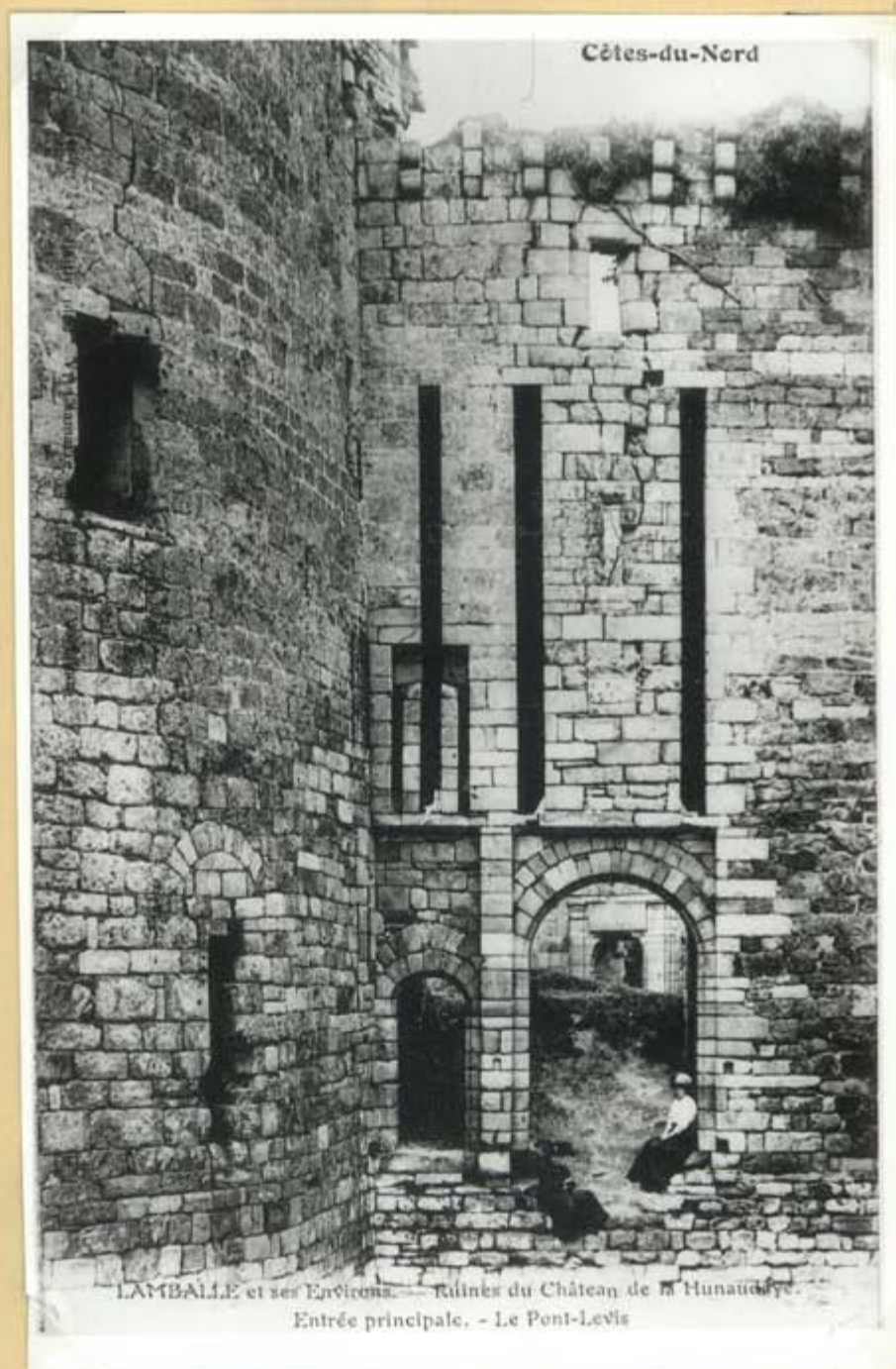
cl. Hamon - Trémeur. (Arch. d'Ille et Vilaine).

LA BRETAGNE PITTORIQUE

G. Lédéline

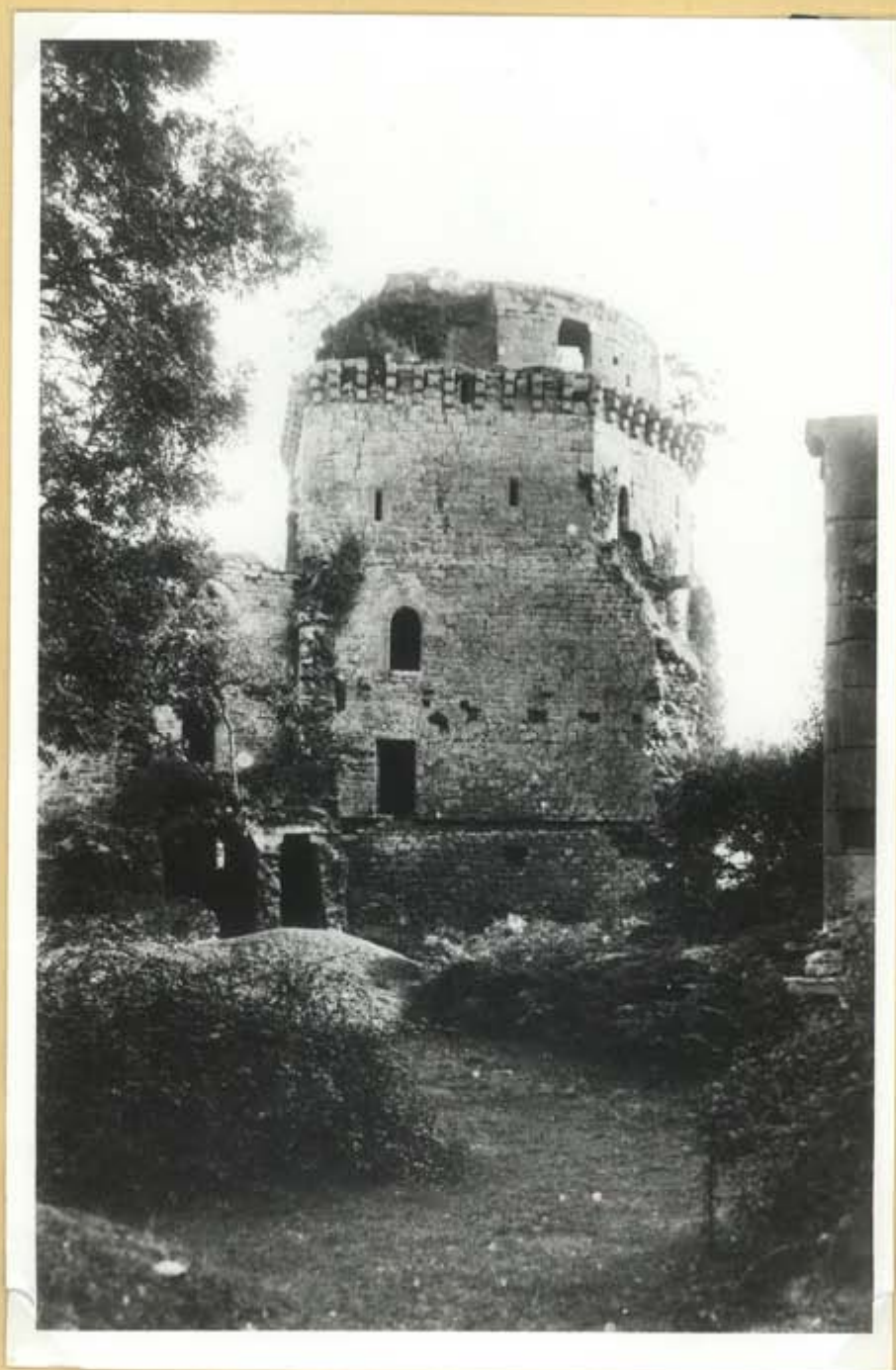
303 - Ruines du Château de la Hunaudaye (XIV^e siècle)
(dans la forêt de la Hunaudaye)





4

cl. Binet. Musée de Bretagne.



5

cl. Binet. Musée de Bretagne.



6

cl. Binet. Musée de Bretagne.



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



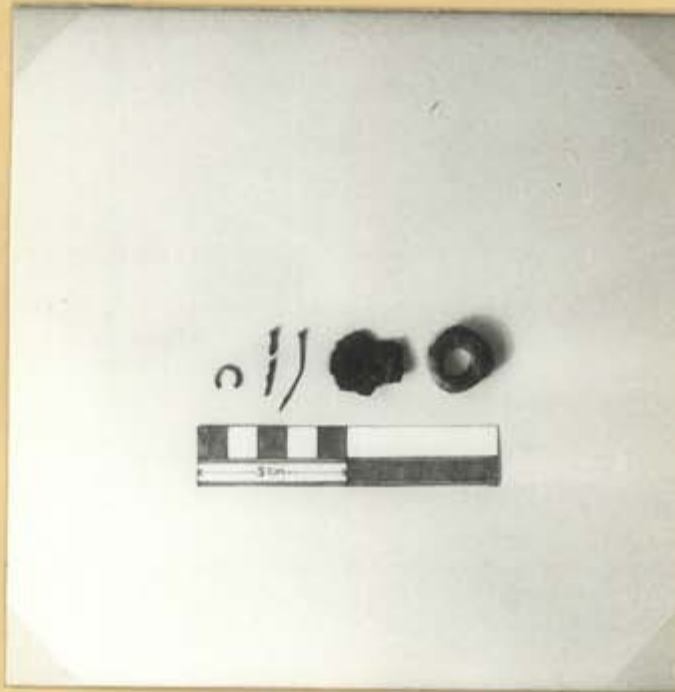
23



24



25



26



27



28



29



30



31



32



33



34



35